



# CONSEIL GENERAL DE VAUX-SUR-MORGES

Procès-verbal de la séance du 19 JUIN 2013

## ORDRE DU JOUR

- 1) Appel.
- 2) Admissions-assermentations / démissions.
- 3) Adoption du PV de la séance du 5 décembre 2012
- 4) Préavis 01 / 2013, comptes 2012
- 5) Préavis 02 / 2013, SA centre aquatique de Morges
- 6.1) Election du Président du Conseil
- 6.2) Election du vice-président
- 6.3) Election de deux scrutateurs et deux suppléants
- 6.4) Election de la comm gestion et d'un suppléant
- 6.5) Election d'un délégué du Conseil à l'ASIABE
- 6.6) Election d'un délégué du Conseil à l'AVM
- 7) Communications municipales
- 8) Divers

### APPEL, ORDRE DU JOUR

- |    |               |   |
|----|---------------|---|
| 01 | Appel         | Mr le Président ouvre la séance à l'heure et propose au secrétaire de procéder à l'appel. Nous dénombrons 23 membres présents sur 42, l'assemblée peut valablement délibérer. |
| 02 | Ordre du jour | A la suite de la démission de deux représentants du Conseil à l'ASIABE et AVM, le Président ajoute à l'OJ les points 6.5 et 6.6 afin de les remplacer.                        |

### ADMISSIONS, ASSERMENTATIONS, DEMISSIONS.

- |    |                                 |   |
|----|---------------------------------|---|
| 03 | Admissions -<br>assermentations | Quatre personnes ont préalablement demandé leur admission. M Menzel présente Mme Dominique Bendjar, Mme Blanchard Bakx, Mme Jacqueline Lux Gerber et M Rudolf Gerber. L'assemblée se lève pour leur assermentation, puis les accueille par acclamation.<br>L'assemblée compte désormais <b>46 membres</b> |
|----|---------------------------------|---|

### PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 5 DECEMBRE

- |    |               |  |
|----|---------------|--|
| 04 | PV 05.12.2012 | Ce document mis en discussion ne suscite aucune remarque, il est donc <b>adopté par 42 voix</b> et 4 abstentions |
|----|---------------|--|

### PREAVIS 01 / 2013 COMPTES 2012

- 05 Comptes 2012 Le Président donne la parole à Mme Ulliel, rapporteur, qui présente le rapport de la commission de gestion, réunie en séance de travail le 3 juin en présence de Messieurs Denis et Valsesia. Principalement, ce rapport fait mention de l'écart entre les comptes et le budget ( + 33 607.- et - 257 500.- ), expliqué par une diminution des charges maîtrisables, et des rentrées fiscales supplémentaires. Ph Schmidt relève un montant de 400 000.- aux dépenses, non inscrit au budget. Le Syndic explique qu'il s'agit d'un mouvement comptable lié au fonds de réserve pour facture de péréquation. D Stoudmann désire connaître la différence entre les cptes 110.365 et 730.365. M Denis précise: le premier présente les dons fait par la Municipalité à divers organismes, tandis que le second relève de participations obligatoires. M Menzel demande le vote sur les comptes qui **sont adoptés par 45 voix** et une abstention.

#### PREAVIS 02 / 2013 S.A CENTRE AQUATIQUE MORGIEN

- 06 participation à la SA centre aqua. Morges Le rapport de la commission, par sa Présidente, relève l'opportunité présentée à la commune de participer à un projet d'envergure régionale qui couvrira les attentes de la population ainsi que les exigences en matière de pratique du sport en milieu scolaire. M le Syndic complète en précisant que, une fois n'est pas coutume, les Municipalités et la région sont consultés avant la présentation définitive d'un projet. Il ajoute que l'adhésion à la SA n'implique pas une obligation de participer à la phase finale. Ph Schmidt regrette l'atteinte au Parc des Sports et le côté luxueux du projet. M Denis relève que l'apport de fonds privés dans ce projet implique forcément une recherche de rendement. H Nyffenegger s'inquiète de notre possibilité à pouvoir se retirer du projet après avoir fait un premier pas, et demande quelle est la part du privé. Y Schopfer précise le schéma financier prévu: 15 millions pour la ville de Morges, 15 pour les autres communes partenaires et 15 pour les privés, et confirme qu'il y aurait possibilité de se retirer avant la phase terminale du projet. D Stoudmann relève que le risque pour les communes d'éponger les déficits existe certainement. Notre Syndic répond que notre décision finale se prendra en 2015 avec une évaluation des charges d'exploitation que nous ne pouvons connaître aujourd'hui. L'assemblée passe au vote et **accepte d'adhérer** à cette SA pour un montant de 2 500.- **par 44 voix**, 1 opposition et une abstention.

#### ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL

- 07 Présidence du Conseil général M Menzel demande si un candidat désire se présenter ? Néant. M le Président annonce dès lors qu'il se présente volontiers pour un nouveau mandat et propose aux scrutateurs de distribuer les bulletins de vote qui, par ailleurs, suscitent l'admiration de Mme la Présidente de la commission de gestion. Le dépouillement du scrutin voit **M Menzel élu par 45 voix** et un bulletin blanc. L'assemblée applaudit cet indiscutable triomphe.

#### ELECTION DU VICE-PRESIDENT

- 08 Vice-présidence M Menzel suggère à **Ph Schmidt**, actuellement en fonction, de prolonger son mandat. M le vice-président **est élu par acclamation**.

#### ELECTION DE DEUX SCRUTATEURS ET DEUX SUPPLEANTS

- 09 Deux membres du bureau Actuellement suppléants, **Anne Spycher** et **Robin Stoudmann** sont applaudis et accèdent ainsi à la charge de **scrutateurs**.
- 10 Deux suppléants après avoir entendu la requête du Président, **Jacqueline Lux Gerber** et **Annie Oulevey Bachmann** acceptent les postes de **suppléantes**.

## ELECTION DE LA COMM GESTION ET UN SUPPLEANT

- 11 Commission de gestion Mme Ulliel, Présidente, se retire et cède sa place à M **Fr Denis**; Mme V Blanchard, intéressée, désire connaître le volume de travail de la commission. Fr Menzel lui décrit la mission et **Mme Blanchard** accepte le poste. **A Höhener** reste membre et **D Spycher** se propose comme suppléant. La commission ainsi composée est élue en bloc.

## ELECTION D'UN DELEGUE ASIABE

- 12 ASIABE D Spycher, démissionnaire, propose de laisser cette charge à son épouse. L'assemblée approuve et applaudit ce beau travail de famille; Mme **A Spycher est élue** déléguée au Conseil de l'**ASIABE**.

## ELECTION D'UN DELEGUE AVM

- 13 AVM M le Président sonde l'assemblée afin de trouver le délégué à l'**AVM** qui remplacera Fr Denis démissionnaire. **S Perey** se décide, elle **est élue par acclamation**.
- Cette partie élection est terminée et Fr Menzel remercie toutes les personnes qui prennent quelques responsabilités pour le bien de la commune.

## COMMUNICATIONS MUNICIPALES

- 14 Ch-A Valsesia M le Syndic excuse l'absence de M Valsesia, et transmet à l'assemblée le rapport des activités du municipal des affaires sociales et des écoles pour le semestre passé. Dans les grandes lignes, les infos données touchent:
- l'accueil de midi des écoliers avec 115 inscrits à ce jour et une participation de notre commune de 135.-/ an/élève.
  - la tenue régulière de séances entre les " munisociaux " des 16 municipalités membres de l'ASIABE qui travaillent à la maîtrise des coûts au niveau de tous les éléments de la facture sociale.
  - l'amélioration des contacts et communications entre les différents acteurs professionnels et politiques oeuvrant dans le système scolaire. D'ailleurs ce soir même, M Valsesia et ses collègues rencontrent les Députés de la région afin de les rendre attentifs aux problèmes rencontrés au sein de notre groupement scolaire.
- 15 Y Schopfer M le Municipal responsable de la déchetterie et des déchets précise que lorsque le point de collecte des déchets ménagers, au Village, sera opérationnel, une période suivra sans facturation afin de régler les petits défauts de jeunesse du système.
- Il annonce l'organisation de la fête nationale sur le site de la Cantonale à Colombier. Les villages frontaliers de la fête sont tous conviés et des transports par bus seront organisés. Des bons de repas et les horaires des bus seront disponibles au bureau communal.
- 16 Ch Perret-Gentil M le surveillant du chantier de Pierrafuz prévoit la fin des travaux d'aménagements extérieurs pour le 19 juillet; l'abri du bus scolaire sera replacé et la route ouverte pour la rentrée scolaire.

- 17 J Stoudmann M le Municipal annonce la fin de l'aménagement de la place Sutermeister pour fin septembre; en effet, la taille de la fontaine prend plus de temps que prévu à son créateur M Harriet.  
Quant au projet " Refuge ", le Canton a délivré les autorisations et la construction pourra démarrer à la rentrée cet été. A cet effet, 50 m3 d'épicéa issus de nos forêts des Bougeries seront débités pour la charpente. J Stoudmann précise encore que le projet de plantation d'une chênaie à l'endroit de cette forêt est abandonné afin de laisser se développer une belle population de sapins Douglas.
- 18 V Denis M le Syndic fait part de la modification de la loi sur les communes qui, principalement, adapte les textes à des pratiques usuelles. Ceci amènera notre Conseil général à modifier son règlement. Il informe l'assemblée de l'évolution du Plan Directeur Cantonal ( plan des zones ) et de la volonté cantonale à déplacer les zones constructibles de la campagne vers les villes.  
Parlant de l'équilibre financier des communes, V Denis annonce d'importantes discussions à venir entre les deux associations de communes, AdCv et UCV, et le Canton. Notre exécutif y sera à chaque fois représentée par le Syndic ou un Municipal.  
Finalement V Denis annonce la nomination de M Antoine Bakx au comité du FDDER.

### DIVERS

- 19 Dominique Bendjar Mme Bendjar s'inquiète de sa possibilité de pouvoir passer librement avec ses ânes sur le chemin menant au futur refuge communal, surtout pendant la durée du chantier. J Stoudmann l'assure de faire son possible, tout en précisant qu'un chantier aura toujours son lot d'imprévus.
- 20 Annie Oulevey Bachmann Mme Oulevey annonce le début des travaux du Collège de Colombier pour le 19 août, qui comprendront la construction des nouveaux locaux de l'UAPE Arche de Noé.
- 21 Marie-Claire Gebhard Mme Gebhard annonce que les installations photovoltaïques de leur ferme en Berauloz sont fonctionnelles depuis la fin de l'année passée.
- 22 André Höhener Ce citoyen demande si un jour la déchetterie sera à nouveau accessible en tous temps, surtout pour les déchets verts. Y Schopfer répond par la négative, en énumérant les inconvénients et frais liés à un libre accès. Il ajoute toutefois que les responsables du site sont en attente du projet de rénovation de la STEP de Reverolle qui, suivant l'option retenue, pourrait libérer de l'espace et ainsi augmenter les possibilités d'amélioration de notre déchetterie. Mme Ulliel complète en précisant que la situation actuelle est pénible pour les citoyens qui travaillent. Mme C Denis pense que chacun peu s'arranger et trouver une solution.
- 23 Ph Schmidt M Schmidt estime que la suppression de la grille d'écoulement vers les moloks pourrait engendrer des ruissellements. Y Schopfer répond que le risque est minime et que le matériel sera reposé si nécessaire.
- 24 Annie Oulevey Bachmann Mme Oulevey désire savoir si des travaux de réparation sur la route cantonale, vers Pré Floret sont prévus prochainement. Y Schopfer le pense sans l'assurer.
- 25 David Spycher M Spycher s'inquiète de la durée des chantiers installés le long de la même route cantonale, avec des fouilles gênantes pour la circulation. De plus, en tant que bordier, il n'a pas été informé de ces travaux. Ch Perret-Gentil répond que Romande Energie, maître d'ouvrage, a informé la Municipalité de ces chantiers, en précisant qu'ils ne touchaient que l'espace public, sans incidence chez les privés.

La parole n'est plus demandée et Mr le Président peut lever la séance à 22 heures.

Le Président François Menzel  
Stoudmann

le secrétaire Raymond